



Le Togo est membre du Comité des Pêches du Centre Ouest du Golfe de Guinée (COPCO) qui

Bénin, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Nigeria, le Togo et le Cameroun. Le COPCO exécute deux (02) projets à savoir :

- i) Le projet « Renseignements sur les pêcheries par appui au système de gestion fluviale et

l'exploitation des ressources halieutiques dans les cours d'eau et les rivières du sud-ouest du Golfe de Guinée ».

Le deuxième projet est « Renseignements sur les pêcheries par appui au système de gestion

fluviale et l'exploitation des ressources halieutiques dans les cours d'eau et les rivières du sud-ouest du Golfe de Guinée ».

Le Togo a été choisi pour être l'un des sites pilotes pour l'application de ce système de gestion

fluviale et l'exploitation des ressources halieutiques dans les cours d'eau et les rivières du sud-ouest du Golfe de Guinée ».

Le Togo a été choisi pour être l'un des sites pilotes pour l'application de ce système de gestion

fluviale et l'exploitation des ressources halieutiques dans les cours d'eau et les rivières du sud-ouest du Golfe de Guinée ».

Le Togo a été choisi pour être l'un des sites pilotes pour l'application de ce système de gestion

fluviale et l'exploitation des ressources halieutiques dans les cours d'eau et les rivières du sud-ouest du Golfe de Guinée ».

Le Togo a été choisi pour être l'un des sites pilotes pour l'application de ce système de gestion

fluviale et l'exploitation des ressources halieutiques dans les cours d'eau et les rivières du sud-ouest du Golfe de Guinée ».

Le Togo a été choisi pour être l'un des sites pilotes pour l'application de ce système de gestion

fluviale et l'exploitation des ressources halieutiques dans les cours d'eau et les rivières du sud-ouest du Golfe de Guinée ».

Le Togo a été choisi pour être l'un des sites pilotes pour l'application de ce système de gestion

fluviale et l'exploitation des ressources halieutiques dans les cours d'eau et les rivières du sud-ouest du Golfe de Guinée ».

Le Togo a été choisi pour être l'un des sites pilotes pour l'application de ce système de gestion

fluviale et l'exploitation des ressources halieutiques dans les cours d'eau et les rivières du sud-ouest du Golfe de Guinée ».

Le Togo a été choisi pour être l'un des sites pilotes pour l'application de ce système de gestion

fluviale et l'exploitation des ressources halieutiques dans les cours d'eau et les rivières du sud-ouest du Golfe de Guinée ».

Le Togo a été choisi pour être l'un des sites pilotes pour l'application de ce système de gestion

fluviale et l'exploitation des ressources halieutiques dans les cours d'eau et les rivières du sud-ouest du Golfe de Guinée ».

Le Togo a été choisi pour être l'un des sites pilotes pour l'application de ce système de gestion

fluviale et l'exploitation des ressources halieutiques dans les cours d'eau et les rivières du sud-ouest du Golfe de Guinée ».

Le Togo a été choisi pour être l'un des sites pilotes pour l'application de ce système de gestion

fluviale et l'exploitation des ressources halieutiques dans les cours d'eau et les rivières du sud-ouest du Golfe de Guinée ».

Le Togo a été choisi pour être l'un des sites pilotes pour l'application de ce système de gestion

fluviale et l'exploitation des ressources halieutiques dans les cours d'eau et les rivières du sud-ouest du Golfe de Guinée ».